

Bureau Veritas Exploitation SAS

DIJON
16 boulevard Winston Churchill
BP 76625
21066 DIJON Cedex France
Téléphone : 03 80 72 94 50
Mail : christophe.tatananni@bureauveritas.com

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

GAZ COMBUSTIBLES: Chaufferie et fours



Intervention du 22/02/2021

Coordonnées du site : 24480
Nom du site : COMPLEXE FUNERAIRE DU GRAND
DIJON
Latitude : 5.0712
Longitude : 47.3033

Lieu d'intervention :
RUE MIRANDE/RD126
CREMATORIUM
21000 DIJON

Numéro d'affaire : 8534357
Référence du rapport : 8534357/2.5.1.R
Rédigé le : 22/02/2021
Par : Christophe TATANANNI
Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.
- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :







- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.**

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

Notre interlocuteur a été accueilli par : Le personnel.

Élément(s) objet(s) du présent rapport

ASPECT DOCUMENTAIRE

❌ Fiche n° 1 : Identification : Fiche documentaire

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les déficiences ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

GAZ COMBUSTIBLES

❌ Fiche n° 2 : Identification : CREMATORIUM DE MIRANDE

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les déficiences ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | COMPLEXE FUNERAIRE DU GRAND DIJON

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : ASPECT DOCUMENTAIRE

N° interne : Fiche documentaire

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre

9- Suivi des modifications réalisées

Suite aux travaux réalisés, le certificat de conformité de l'installation modifiée doit être jointe au registre de sécurité.

Code Obs. :

CT/220221/154103/0

Date de 1^{er} signalement:

22/02/2021 **NOUVEAU**

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Fiche N° 2 : GAZ COMBUSTIBLES

N° interne : CREMATORIUM DE MIRANDE

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre

5.1- Organes extérieurs de coupure de bâtiment

**vanne façade chaufferie : identifier la vanne et afficher les consignes d'ouverture
"VANNE GAZ CHAUFFERIE, A NE ROUVRIRE QUE PAR PERSONNE AUTORISÉE"**

Code Obs. :

CT/220221/152411/0

Date de 1^{er} signalement:

22/02/2021 **NOUVEAU**

Localisation :

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **le personnel**

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

9 - Suivi des modifications réalisées:

Code OBS : **CT/220221/154103/0**

Suite aux travaux réalisés, le certificat de conformité de l'installation modifiée doit être jointe au registre de sécurité.

Registre de sécurité

Type :	Registre de sécurité	établi par :	le chef d'établissement
Présenté :	Oui		

Carnet de maintenance/d'entretien

(1)

Type :	Entretien chaudières	établi par :	EIMI
Date du document :	18/02/21	Référence :	Annotation cahier de chaufferie
Présenté :	Oui		

(2)

Type :	Ramonage des conduits de fumées	établi par :	EIMI
Date du document :	installation réalisée en 08/2020	Référence :	Livret de chaufferie
Présenté :	Oui		

(3)

Type :	Entretien appareils des fours	établi par :	facultative technology
Date du document :	2020	Référence :	registre de sécurité
Présenté :	Oui		

Suivi des modifications réalisées

Modifications effectuées : **2018:**
Changement des fours
2020 :
remplacement générateurs en chaufferie

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

4 Registre de sécurité	6 Carnet de maintenance/d'entretien
	9 Suivi des modifications réalisées

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

Localisation :

Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.

- ✘ **Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

5.1 - Organes extérieurs de coupure de bâtiment:

Code OBS : CT/220221/152411/0

**vanne façade chaufferie : identifier la vanne et afficher les consignes d'ouverture
"VANNE GAZ CHAUFFERIE, A NE ROUVRIRE QUE PAR PERSONNE AUTORISÉE"**

Description sommaire de l'établissement

Généralités

Texte de référence :	Code de la Construction et de l'Habitation	Année de 1ère mise en service :	Non indiquée
Nature de l'établissement :	Etablissement Recevant du Public	Origine du classement :	Sur déclaration du chef d'établissement
Type :	V	Catégorie :	5

Alimentation / stockage

Alimentation

Type de gaz	Emplacement du poste de détente / Comptage	Pression générale de distribution
Gaz naturel	Coffret en limite de propriété	300 mbar

Bâtiments / Points de pénétration

Bâtiment(s) desservi(s)	Point(s) de pénétration
Chaufferie	Chaufferie

Réseaux

Réseaux extérieurs

Canalisations : **Enterrées, Apparentes**

Organes de coupures - autres accessoires

Implantation	Type d'organe de coupure	Autres accessoires
Façade	Vanne 1/4 de tour	
Façade chaufferie	Vanne 1/4 de tour	

Organes de coupures - autres accessoires

Implantation	Type d'organe de coupure	Autres accessoires
Coffret distributeur	Vanne 1/4 de tour	Détendeur + compteur

Réseaux intérieursCanalisations : **Apparentes****Local d'utilisation****(1) Chaufferie**

Nom du local :	Chaufferie	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	2
Type de l'organe de coupure du local :	Vanne 1/4 de tour	Accessoires :	manomètre
Type(s) d'appareils :	Chaudière		
Ventilation du local : amenée d'air :	naturelle	Type d'amenée d'air :	Par grille dans la porte
Ventilation du local : évacuation :	naturelle	Type évacuation :	Par grille en paroi extérieure
Evacuation des produits de combustion - Type :	Par conduit de fumée		

(2) Local technique four

Nom du local :	Local technique four	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	3
Type de l'organe de coupure du local :	Vanne 1/4 de tour		
Type(s) d'appareils :	Four		
Ventilation du local : amenée d'air :	naturelle	Type d'amenée d'air :	Par grille en paroi extérieure
Ventilation du local : évacuation :	naturelle	Type évacuation :	Par grille en paroi extérieure
Evacuation des produits de combustion - Type :	Par conduit de fumée		

Mesures et essaisMatériel utilisé : **Produit moussant****Etanchéité des réseaux de distribution**

La vérification de l'étanchéité des canalisations de distribution de gaz est effectuée par une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessous:

- **Méthode 1:** Essai d'étanchéité réalisé à l'aide d'un ou plusieurs dispositifs manométriques installés sur le réseau et adaptés à la pression de distribution
- **Méthode 2:** Vérification d'étanchéité réalisée par vérification de la non rotation d'un compteur de gaz (graduation en litre) desservant tout ou partie de l'installation
- **Méthode 3:** Vérification de l'absence de fuite réalisée à l'aide d'un produit moussant ou d'un détecteur de gaz sur les raccords mécaniques visibles et accessibles.

Dans le cadre des essais d'étanchéité, la méthode 1 reste à privilégier sauf dans le cas d'une installation apparente et de petite dimension.

L'essai suivant la méthode 1 n'a pas été réalisé sur la totalité du ou des réseaux pour la(es) raison(s) suivante(s) :

- Pour raison d'exploitation des fours de crémation, coupure gaz impossible

Toutefois le tableau ci-dessous nous décrit la méthode utilisée pour la vérification et les remarques éventuelles

Localisation de l'essai	Pression d'essai (mbar)	Méthode utilisée	Durée de l'essai (min)	Pression en fin d'essai (mbar)	Remarques éventuelles
vanne façade chaufferie		Méthode 3			Satisfaisant
chaufferie		Méthode 3			Satisfaisant
Vanne façade alimentation fours		Méthode 3			Satisfaisant

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

2 Alimentation et stockage	13 Mesures et essais
<ul style="list-style-type: none"> 2.1 Etat général 2.2 Organe de coupure de branchement 2.3 Affichage 2.4 Compteur 	13.1 Etanchéité des réseaux de distribution
5 Réseaux extérieurs aux bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Organes extérieurs de coupure de bâtiment 5.2 Canalisations 	
7 Réseaux intérieurs aux locaux d'utilisation	
<ul style="list-style-type: none"> 7.1 Organe de coupure du local 7.2 Canalisations intérieures au local 7.3 Raccordement des appareils 7.4 Appareils desservis 7.5 Evacuation des produits de combustion des appareils raccordés 7.6 Ventilation du local 7.7 Autres accessoires 	

«Référentiel» v7 - GZ